

La Crémation: un mode d'obsèques voulu et responsable..

L'histoire de la Crémation se confond avec l'histoire des civilisations, depuis la préhistoire jusqu'à l'Antiquité et au début de notre ère.

L'Europe a abandonné la Crémation au fur et à mesure qu'elle s'est convertie au Christianisme et ceci jusqu'au 19^{ème} siècle .

Vers 1880 les Hygiénistes, les Scientifiques, les Francs-maçons, les Libres-Penseurs, les Intellectuels furent les précurseurs des premières pratiques crémationnistes (Paul Bert, Léon Gambetta, Alfred Nobel, Ferdinand de Lesseps, Edouard Herriot..)

Les concepts de liberté, d'égalité, les valeurs qu'ils prônaient étaient opposés aux valeurs des instances Catholiques qui interdirent à leurs ouailles ce mode d'obsèques de 1887 à 1963.

La Crémation est devenue un phénomène de société et s'est accrue avec la diminution de la pratique religieuse ,avec le souci de protéger l'environnement. La fin de notre vie apporte son lot de pollution. La crémation certes génère des rejets polluants qui sont obligatoirement filtrés, mais on oublie de dire que les inhumations émettent encore plus de gaz dangereux. **Une crémation pollue 1,5 fois moins qu'une inhumation.**

Le leitmotiv de La Fédération Française de Crémation : **LAISSONS LA TERRE AUX VIVANTS** est de plus en plus d'actualité. 250000 décès sont suivis de la crémation chaque année en France. **40 % des Français font ce choix.** Il était seulement de 1 % en 1980 . Il augmente chaque année , mais moins vite que dans d'autres pays d'Europe (Suisse 90 %, Suède 80 %, en Allemagne 60 % et seulement 24 % en Italie.)

180 crématoriums sont implantés sur le territoire national. Nous en avons 3 en Haute Savoie .

La FFC avec ses 25000 Adhérents et ses 108 Associations (en 2018) a pour objectif de veiller à la réglementation du Secteur Funéraire il y a environ 3500 Opérateurs Funéraires en France pour un chiffre d'affaires de **2,5 milliards d'euros en 2016. On peut parler de marché de la Mort... Les crémationnistes sont des usagers et non des clients !** Epinglé par la Cour des Comptes en 2019, le secteur funéraire insuffisamment contrôlé brille par sa concentration, la hausse de ses prix et son manque de transparence. La FFC est consultée par le C.N.O.F. (conseil national des Opérateurs Funéraires et des Associations du funéraire) organisme

sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Elle participe aux salons du Funéraire, elle est en relation avec d'autres mouvements (Le Droit à mourir dans la Dignité, la Libre Pensée, l'Association des Familles Laïques, l'Association Nationale pour les dons d'organes). Elle informe par voie de presse et par sa revue trimestrielle CREMATION. **Avec l'aide des Associations la fédération met en place des comités d'éthiques regroupant élus, professionnels et usagers.**

10 Associations Crématistes sont implantées en Haute Savoie ; à Annecy, Faverges, Annemasse, Thonon, Douvaine, Bonneville, Cluses, Passy/St Gervais, Chamonix. Elles maintiennent un contact avec des adhérents parfois fragilisés, esseulés, **les incitent à rédiger leur Testament Crématiste. Ce document holographe** permettra d'informer leur famille (parfois vulnérable lors du décès) l'établissement de soins, ou la personne qui pourvoira à leurs obsèques, de leurs volontés et notamment de la destination de leurs cendres. Des devis-types concernant le coût des obsèques doivent être consultables en mairie.

Une cérémonie d'adieu religieuse ou non peut se dérouler suivant les volontés du défunt avant la crémation en collaboration avec l'opérateur funéraire.

Pour conclure la Fédération Française de Crémation défend depuis sa création (1930) la Liberté, la Laïcité, la Dignité et **sa volonté de maintenir l'être humain au coeur de son action**. Elle veille de façon désintéressée et citoyenne grâce à son réseau associatif, à l'application des vœux du défunt.

Site de la FFC : www.cremation-ffc.fr Adresse : 50, rue Rodier BP 411-09 75423 PARIS cedex 09.